



Clichy, le mardi 25 mai 2021

De la Direction du Collège
Aux Parents des futurs élèves de
6^{ème}

Objet : AFFECTATION et INSCRIPTION en classe de 6^{ème}.

Votre enfant dépend du Collège Jean Macé, collège de secteur que vous avez sollicité pour la rentrée prochaine.

Le directeur d'école vous a remis un dossier à compléter et une liste des pièces à fournir.

Les inscriptions au Collège Jean MACÉ auront lieu **SAMEDI 5 JUIN** selon le planning suivant :

Horaires d'accueil	Première lettre du nom de famille
9h-10h	A à E
10h-11h	F à M
11h-12h	N à Z

Venez donc avec votre dossier complété et les pièces justificatives lors de l'inscription le **05/06/2021**.

Afin de respecter l'application du protocole sanitaire, nous vous demandons de respecter votre créneau horaire et de venir seul (e) (non accompagné de votre enfant). Votre enfant viendra avec sa classe visiter le collège les **24 et 25 juin prochains**.

A / A compléter, dater et signer

1. La fiche de renseignements -
2. La fiche d'urgence médicale
3. Le règlement intérieur
4. Les dix règles d'or
5. La fiche « Gestes barrières/protocole sanitaire »
6. L'attestation sur l'honneur en cas de séparation des parents

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE PERMETTRA PAS L'INSCRIPTION. La présence de l'un des deux parents (ou du tuteur légal) est obligatoire pour procéder à celle-ci.

B / Documents à fournir

- Les photocopies des **pages de vaccinations** du carnet de santé (avec le nom de votre enfant en haut à droite)
 - **3 photos d'identité** : avec inscription du nom et du prénom de l'enfant au dos de chaque photo (2 photos pour le secrétariat et 1 pour l'infirmérie)
 - La photocopie de la **taxe d'habitation 2020**
-
- La photocopie complète du **livret de famille et/ou acte de naissance intégral**
 - Pour les parents divorcés,
 - la photocopie de **l'acte de jugement de divorce**
 - la photocopie de **la taxe d'habitation 2020** au nom du parent qui n'a pas la garde de l'enfant

En cas de documents ou informations manquants, vous avez jusqu'au vendredi 11 juin à 15h30 pour finaliser le dossier, sinon votre enfant perdra sa place pour la rentrée 2021. Il faudra alors contacter la DSSEN pour trouver une nouvelle affectation qui ne sera pas obligatoirement sur Clichy (si capacité atteinte) !

C / Fournitures scolaires

Ci-joint la . Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de la commande groupée des fournitures scolaires pour **40 euros** organisée par l'Association des parents d'élèves APIC92. Vous devrez alors compléter le . La somme sera à remettre, prioritairement, **par chèque** lors de l'inscription, **sinon au plus tard jusqu'au 28 juin** auprès de Maëva au secrétariat des élèves.

D/ Demi-pension (cantine)

Le service de demi-pension est géré par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. C'est pourquoi vous devrez inscrire votre enfant **avant le 01 septembre** en ligne : . Vous trouverez explicatif dans le dossier d'inscription. Votre enfant fréquentera la cantine les lundis-mardis-jeudis-vendredis.

Une réunion d'information en visio sera organisée jeudi 24 juin à 18h30 pour les parents des futurs 6^{èmes}. Pour se connecter, les parents devront se rendre à l'adresse suivante : <http://cvirtuelle.phm.education.gouv.fr/JMCM2>. Puis se connecter en « invité »



Le Principal adjoint

G. LHOMMEAU RETAILLEAU